

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE LA COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	5
1.3 Méthodologie du diagnostic	6
1. aperçu sur la commune de Tanghin dassouri	7
2. État des lieux des équipements	10
2.1 Les équipements d'infrastructure	10
2.2 Les équipements de superstructure	11
3. Le forum participatif	12
3.1 Diagnostic participatif : Volet CDS	13
3.2 Diagnostic participatif : Volet PCAE	16
Conclusion.....	19

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

La commune rurale de Tanghin-Dassouri est située dans la province du Kadiogo, au sein de la région du Kadiogo, à l'extrémité ouest du Grand Ouaga. Localisée à une quinzaine de kilomètres du centre de Ouagadougou, elle occupe une position charnière entre la capitale et les espaces ruraux du Boulikieumé, sur l'axe structurant Ouagadougou - Koudougou (RN1).

Cette situation géographique stratégique lui confère un rôle de commune périurbaine de transition, à la fois zone résidentielle d'expansion urbaine, territoire agricole actif et pôle économique secondaire au sein de la métropole.

Le territoire communal est constitué d'une mosaïque de 59 localités, selon les données consolidées de la base de données PAGO (2022). Ces localités sont organisées autour de plusieurs pôles structurants, notamment Dassouri, Bagma, Ballolé, Koankin II, Nabitenga, Douré et Toghin, qui concentrent les principales fonctions administratives, éducatives et marchandes.

Le relief est de type pénéplaine faiblement ondulée, et la commune bénéficie d'un climat soudano-sahélien propice à l'agriculture, mais exposé à la variabilité climatique et à une dégradation progressive des ressources naturelles liée à la pression urbaine.

Tanghin-Dassouri se distingue par un maillage d'équipements exceptionnellement dense, reflet de son intégration progressive dans la dynamique métropolitaine.

Le réseau scolaire, relevé par la base de l'intercommunalité, issu du PAGO, est l'un des plus fournis du Grand Ouaga rural : il comprend 78 écoles primaires, 20 collèges post-primaires, 10 lycées, 7 structures préscolaires, 12 centres d'alphabétisation, 10 établissements franco-arabes et 6 centres de formation professionnelle. Ce niveau d'équipement traduit la forte pression démographique exercée par la croissance périurbaine et la demande accrue en services éducatifs.

Sur le plan sanitaire, la commune dispose d'un réseau de 16 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) et d'un Centre Médical (CM) au chef-lieu. Ces infrastructures sont appuyées par 2 pharmacies, 1 dépôt pharmaceutique et 2 sites de pharmacopée traditionnelle, garantissant une couverture relativement satisfaisante en soins de base, mais soulevant des défis d'entretien, de dotation en personnel et d'accessibilité dans les zones périphériques.

Le système marchand et artisanal y est particulièrement dynamique. On y dénombre 29 marchés ruraux ou yaars, un marché à bétail, 3 abattoirs, ainsi qu'un réseau dense de services commerciaux comprenant 31 maquis, 19 maquis-restaurants, 15 stations-service, 4 supermarchés, 1 banque, 1 aire de

stationnement et 1 gare routière privée. Ces équipements traduisent la forte insertion économique de la commune dans les circuits métropolitains d'échanges et la diversification de son tissu productif local.

Les lieux de culte sont également nombreux : 254 recensés par la base PAGO, dont 131 mosquées, 101 églises et 22 sites traditionnels, témoignant d'une vitalité communautaire et spirituelle intense. Les terrains de sport (24 recensés), les espaces verts (5), ainsi qu'un petit patrimoine récréatif (hôtels, auberges, parcs et mares naturelles) participent à l'animation locale et à la cohésion sociale, même si leur niveau d'aménagement demeure limité.

Sur le plan des infrastructures économiques et techniques, Tanghin-Dassouri compte 6 usines, 2 unités de production d'eau, ainsi que plusieurs bâtiments institutionnels (mairie, services déconcentrés, opérateurs publics tels que SONABEL, ONEA, CNSS, LONAB). Ces équipements traduisent l'émergence d'une économie semi-industrielle locale et la présence d'une trame urbaine fonctionnelle. Par ailleurs, la commune compte 43 cimetières, dont 41 fonctionnels, reflet de la densité d'occupation du territoire et de la pression sur le foncier d'utilité publique.

Cette densité d'équipements et de services fait de Tanghin-Dassouri un commun pivot du Grand Ouaga, concentrant les caractéristiques d'un territoire périurbain en mutation :

- Urbanisation accélérée ;
- Extension résidentielle non planifiée ;
- Intensification agricole et commerciale ;
- Pression foncière et environnementale croissante ;
- Et demande soutenue en infrastructures et services publics.

Le présent rapport communal, élaboré dans le cadre de la Stratégie de Développement Urbain du Grand Ouaga (CDS), vise à restituer cette dynamique complexe en dressant un diagnostic territorial intégré fondé sur les données actualisées du territoire, l'atelier participatif tenu au sein de la commune, et sur la lecture fonctionnelle du territoire.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif général

Le présent rapport communal a pour objectif principal de dresser un diagnostic territorial participatif de la commune rurale de Tanghin-Dassouri, à partir des données consolidées et de l'atelier participatif organisé dans la commune, afin de fournir une compréhension intégrée de son développement et d'orienter la planification stratégique au sein du Grand Ouaga

1.2.2 Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agit de :

- Décrire les caractéristiques physiques, sociales et économiques du territoire communal à travers les données factuelles ;
- Évaluer la répartition, la densité et le niveau de fonctionnalité des équipements et infrastructures recensés dans les domaines de l'eau, de l'éducation, de la santé, du commerce, de la culture et de la mobilité ;
- Identifier les atouts et contraintes de la commune en lien avec sa position stratégique dans la couronne périurbaine de Ouagadougou ;
- Analyser les interactions spatiales entre les villages et les pôles d'activités pour dégager les zones de concentration et de déficit d'équipements ;
- Constituer une base de référence pour la planification concertée des interventions publiques, le suivi des politiques locales et la mobilisation des partenaires techniques et financiers.

1.3 Méthodologie du diagnostic

Le diagnostic de Tanghin-Dassouri s'inscrit dans la démarche méthodologique commune à l'ensemble des rapports locaux du Grand Ouaga, fondée sur trois principes essentiels :

- Une lecture territoriale multi-niveaux,
- Une approche participative et intercommunale,
- Et un traitement spatial et statistique rigoureux des données du territoire.

❖ Sources et collecte de données

Les informations exploitées dans ce rapport proviennent exclusivement :

- De la base de données PAGO 2022 et du Grand Ouaga, qui constitue la plateforme unifiée d'inventaire des équipements, infrastructures et services de base du Grand Ouaga ;
- Des fiches de collecte terrain ;

L'atelier participatif tenu dans la commune.

1. APERÇU SUR LA COMMUNE DE TANGHIN DASSOURI

Création : La commune rurale de Tanghin-Dassouri a été érigée en collectivité territoriale conformément à la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales du Burkina Faso. Elle a été officiellement installée à la suite du processus de décentralisation de 2006.

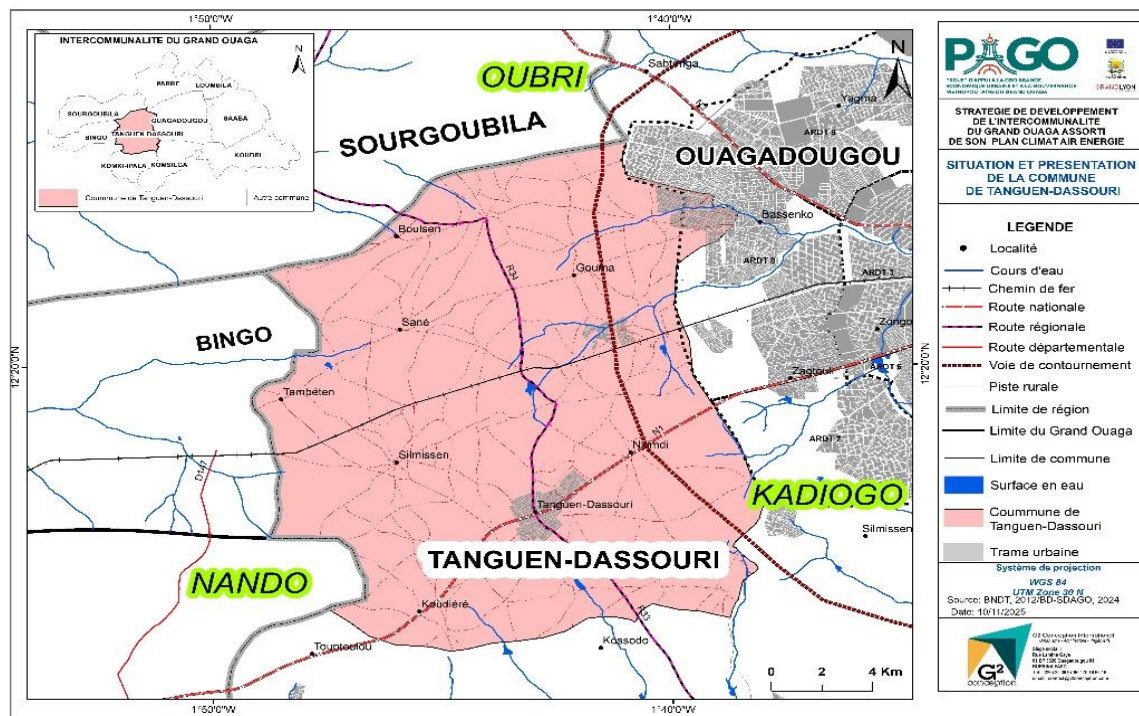
Situation géographique et limites :

Tanghin-Dassouri est située à environ 15 km à l'ouest de Ouagadougou, sur la Route Nationale n°1 (Ouagadougou-Koudougou-Bobo-Dioulasso).

La commune appartient à la zone d'influence directe de la capitale, et constitue une interface périurbaine entre la ville de Ouagadougou et les communes rurales du Boulkiemdé.

Superficie : 326,18 km²

Population : 83 000 habitants



Composition de la population : Hommes : 40 600 (48,9 %) ; Femmes : 42 400 (51,1 %) ; Plus de 60 % de la population a moins de 25 ans.

Nombre de villages : 59 localités (villages et quartiers) :

Relief : Pénéplaine légèrement ondulée avec une altitude moyenne d'environ 310 m.

Climat : Climat soudano-sahélien, alternant deux saisons :

- Saison pluvieuse de juin à octobre,

Saison	sèche	de	novembre	à	mai.
Pluviométrie	moyenne	:	700	à	900 mm/an.
Températures moyennes : 21 à 42 °C.					

Hydrographie : Présence de petits cours d'eau temporaires et de mares naturelles utilisées pour le maraîchage et l'élevage.

La commune dispose de plusieurs points d'eau aménagés :

- 18 barrages et retenues d'eau recensés dans les villages de Douré, Dassouri, Bagma, Koankin, Ballolé et Nabitenga ;

Nombreux forages et points d'approvisionnement AEPS répartis dans la commune.

Activités économiques : Tanghin-Dassouri possède un tissu économique diversifié combinant :

- Agriculture (mil, sorgho, maïs, arachide, niébé, sésame, légumes maraîchers) ;
- Élevage (bovins, ovins, caprins, volailles) ;
- Artisanat et transformation agroalimentaire ;
- Commerce et services, portés par la dynamique périurbaine ;
- Industrie : 6 unités de production recensées (moulins, transformation, production d'eau et matériaux de construction).

Equipements marchands :

- Marchés et yaars : 29, répartis dans les différents villages ;
- Marché à bétail : 1 (Dassouri-centre) ;
- Abattoirs : 3 ;
- Maquis et restaurants : 31 maquis, 19 maquis-restaurants ;
- Stations-service : 15 ;
- Supermarchés / boutiques modernes : 4 ;
- Banque : 1 ;

- Aire de stationnement / gare routière privée

Routes : **RN1** (Ouagadougou -Koudougou) + réseau de pistes rurales reliant les villages

Éducation :

- Préscolaire : 7 établissements.
- Écoles primaires : 78
- Établissements post primaire/ secondaires : 20 collèges et 10 lycées ;
- Centres d'alphabétisation : 12
- Établissements franco-arabes : 10 ;
- Centres de formation professionnelle : 6 ;
- Complexes scolaires : 9 regroupant plusieurs cycles.

Santé :

- CSPS :16 fonctionnels ;
- Centre médical (CM) : 1 au chef-lieu ;
- Pharmacies : 2 ;
- Dépôt pharmaceutique : 1 ;
- Sites de pharmacopée traditionnelle : 2.

Lieux de culte :

254 lieux de culte recensés :

- Mosquées : 131
- Églises : 101
- Lieux traditionnels : 22

Espaces de loisirs :

- Terrains de sport : 24 (majoritairement terrains de football non aménagés) ;
- Espaces verts / réserves : 5 recensés ;
- Équipements récréatifs : parc, musée et rond-point à valeur patrimoniale ;

Sécurité : Présence d'un poste de gendarmerie, de bureaux de police municipale et d'un service communal de l'état civil.

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

La commune de Tanghin-Dassouri est traversée par la Route Nationale n°1 (RN1), principal axe de liaison Ouagadougou-Koudougou-Bobo-Dioulasso, qui assure une accessibilité métropolitaine directe au cœur de la capitale Ouagadougou.

Ce corridor constitue l'épine dorsale du transport interurbain et favorise la mobilité quotidienne des populations entre Tanghin-Dassouri, Ouagadougou et Kokologho.

Au-delà de la RN1, le territoire communal est maillé par un réseau dense de pistes rurales reliant ses 59 localités.

2.1.2 Assainissement

Le système d'assainissement est globalement rudimentaire. On note une quasi-absence de dispositifs publics structurés, hormis quelques latrines communautaires dans les écoles, marchés et CSPS.

2.1.3 Eau potable

Le réseau d'équipements hydrauliques important et bien réparti :

Plus de 80 forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH), plusieurs AEPS fonctionnelles (Dassouri, Ballolé, Nabitenga, Bagma) et 18 retenues d'eau ou barrages utilisés pour l'irrigation et l'abreuvement du bétail.

2.1.4 Énergie

Tanghin-Dassouri bénéficie d'une bonne couverture électrique le long de la RN1 et autour du chef-lieu grâce à la présence de la SONABEL.

Cependant, la desserte reste inégale : plusieurs villages périphériques demeurent non électrifiés et dépendent de kits solaires individuels ou de groupes électrogènes.

Le potentiel solaire du territoire est élevé, et plusieurs écoles, CSPS et forages disposent déjà d'installations photovoltaïques.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements scolaires

Tanghin-Dassouri dispose d'un maillage éducatif particulièrement dense selon les inventaires PAGO :

- 7 établissements préscolaires ;
- 78 écoles primaires ;
- 20 collèges (post-primaires) ;
- 10 lycées ;
- 12 centres d'alphabétisation (CPAF) ;
- 10 établissements franco-arabes ;
- 6 centres de formation professionnelle ;
- 9 complexes scolaires intégrant plusieurs cycles.

Ce réseau traduit une demande éducative soutenue due à la croissance démographique.

2.2.2 Équipements marchands

Le réseau marchand est dense et diversifié :

- 29 marchés ruraux et yaars répartis sur l'ensemble du territoire ;
- 1 marché à bétail, 3 abattoirs et 1 aire de stationnement ;
- 31 maquis, 19 maquis-restaurants, 4 supermarchés, 15 stations-service ;
- 1 banque et 1 gare routière privée.

Ce maillage économique témoigne d'une forte vitalité commerciale et d'une intégration économique fonctionnelle à la capitale. Les marchés hebdomadaires jouent un rôle essentiel dans la distribution des produits agricoles et maraîchers, mais beaucoup manquent d'aménagements de base (hangars, points d'eau, latrines, gestion des déchets).

2.2.3 Équipements culturels, religieux et de loisirs

Tanghin-Dassouri présente un paysage religieux et culturel particulièrement actif, avec 254 lieux de culte recensés (131 mosquées, 101 églises, 22 sites traditionnels).

Ce patrimoine culturel diversifié constitue un facteur de cohésion sociale et d'identité territoriale.

En matière de loisirs, on recense :

- 24 terrains de sport (principalement football) ;
- 5 espaces verts ;
- Plusieurs infrastructures d'accueil : hôtels, auberges, parc, mare et musée.

Cependant, ces espaces restent peu aménagés et manquent de dispositifs de gestion pérenne.

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum participatif

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 04 novembre 2025 à la salle de fêtes de la commune de **TANGHIN DASSOURI**. La séance a commencé à 9h 30mn avec la participation de 20 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de la commune ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants

Photo : Présidium de l'atelier



3.1 Diagnostic participatif : Volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- L'accaparement des forêts villageoises ; - Destruction du foret villageoise à bazoulé ; - La destruction des collines au profit de la construction des routes ; - Le prélèvement anarchique des agrégats dans les champs et dans les quartiers ; - La destruction du couvert végétale ; - L'occupation illégale et anarchique des espaces verts et domaines publics ; - Le non bornage des espaces verts, bosquets et forets villageoises ; - Absence de sites de traitements des déchets ; - La pollution venant des industriels ; - La destruction des voies d'accès par les unités industrielles ; - Absence de canaux d'évacuation des eaux (à proximité des stations-services) ; - Manque de suivi des arbres après les campagnes de reboisements ; - Manque de sensibilisation à la protection des arbres ; - Absence d'éducation écologique.
Économie	- Problème de recouvrement fiscal ; - Manque d'eau pour l'activité maraichère ; - Manque de formation des acteurs ; - Problème d'écoulement des produits (maraichères, élevages etc.) ; - Mauvaise organisation des acteurs économiques (éleveurs, agriculteurs etc.) ; - Les maladies qui attaquent le cheptel ; - Manque d'espaces dédiés à l'activité d'élevage ; - Problème lié à l'approvisionnement en aliments pour bétail ; - Le non aménagements des marchés ; - La faible disponibilité des intrants agricoles ; - Problème lié à l'enclavement des sites de productions.

Sociale, culture et démographie	- La précarité des emplois au niveau des usines ; - La problématique de l'insertion des PDI ; - Une démographie galopante ; - La prolifération des débits de boissons (à proximité des écoles et des centres de santé) ; - Le tarissement de la marre de BAZOULE ; - Dégradation du musée de BAZOULE ; - La dépravation des mœurs ; - Prolifération des boissons frelatées ; - Prolifération des maisons closes (impact négativement la jeunesse) ; - Insuffisance des activités culturelles ; - Le trafic d'enfants (pour les sites d'orpaillage) ; - Le cout élevé de l'accès à l'électricité ; - L'incivisme routier ; - L'insécurité ; - Manque de police municipale.
Infrastructures	- Insuffisance des points d'eaux pour les cultures de contres saisons ; - Le non aménagement des basfonds ; - Faible couverture en électricité ; - Insuffisance de centre de formation professionnel de métier (pour les jeunes et les femmes) ; - Manque de marchés aménagés ; - Manque d'orphelinat pour les enfants ; - Manque de centre d'écoute et de veilles ; - La dégradation de la voirie ; - Manques de gares routières ; - Manque de cimetière communal ; - Manque de plateau omnisport ; - Insuffisances d'infrastructures éducatives normalisées (primaires, collèges et lycées) ; - Transformation de CM en CMA ;

	- Manque d'ambulance au niveau des structures sanitaires (maternité) ; - Manque de transport en commun ; - Insuffisance des panneaux de signalisation routiers (feu tricolore etc.) ; - Absence de salle de ciné ; - Manque d'infrastructure d'eau potable ; - Absence de l'ONEA ; - Manque d'infrastructure d'assainissement ; - Absence de système de collecte de déchets ; - Absence de site de traitement des déchets ; - Absence de sites de dépôts des boues de vidange ; - Insuffisance d'abattoir aux normes ; - Absence de marché de bétail.
Développement spatial, foncier et logement	- La pression foncière de la part des promoteurs immobilière ; - La problématique de la mobilisation des terres ; - Le changement de destination de terres affectées ; - L'occupation anarchique des terres due à l'absence d'un cadastre communal ; - La pression foncière due au nombre croissant de garage poids lourds ; - La prolifération des habitats spontanés ; - Absence d'Hôtels.
Gouvernances	- Manque de suivi dans le respect des cahiers des charges environnemental par les unités industrielles ; - Absence de décentralisation des procédures de suivi au niveau environnemental ; - Insuffisance de l'implication des autorités coutumière dans l'exploitation de certains sites (carrières, lieux sacrés etc.) ; - La problématique de l'autonomisation de la commune.

3.2 Diagnostic participatif : Volet PCAE

Domaines	Problèmes
Température	- Une hausse des températures ; - Assèchement des cours d'eaux (marre de BAZOULE) ; - Hausse de la mortalité des personnes vulnérables (personnes âgées) ; - Hausse des épidémies (méningite) ; - Le stress hydrique ; - Baisse de la reproduction animale ; - Hausse de la mortalité au niveau du cheptel ; - Baisse de la productivité en milieu scolaire et professionnel.
Les précipitations	- La perturbation du cycle pluviométrique ; - La destruction des récoltes ; - Les poches de sécheresse ; - Les inondations dues aux fortes pluies ; - L'installation tardive de la campagne agricole ; - Le décoiffage des toitures ; - Le déracinement d'arbres ;
Les vents violents	- Hausse des maladies respiratoires ; - La réduction de visibilité (cause d'accident) ; - Impact négative sur la production végétale (arbres fruitiers).
ENERGIE	- Utilisation des plaques solaires ; - Faible couverture en électricité ; - Électrification solaire (centre de santés, écoles) ; - La récurrence des délestages ; - Absence services d'installation et de dépannage de proximité ; - La consommation des énergies fossile.

Solutions d'adaptation
- L'usage des pratiques et savoir endogènes pour lutter contre certains phénomènes (les vents violents, les fortes pluies) ; - Message d'alerte précoce ; - La sensibilisation ; - S'hydraté ; - S'abrité à l'ombre ; - Déguerpir les zones inondables occupé ; - Plantation d'arbres ; - L'usage de matériaux de construction adaptés ; - Protéger les arbres existants ; - Procéder au réaménagement et au désensablement des retenus d'eaux ; - Promouvoir les bonnes pratiques ; - Promouvoir la dépollution.
Mesures d'atténuation
- Promouvoir les transports en commun ; - L'utilisation des énergies renouvelable ; - La répression des actes de pollution (incinération des pneus) ; - La valorisation des déchets ; - Promouvoir de l'utilisation des moyens de déplacement peu polluantes (vélo, voiture électrique) ; - Promouvoir la politique du pollueur-payeur.
L'intercommunalités
❖ Q1: Changement de mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques - Procéder à la sensibilisation et à la formation des populations à la protection des forêts villageoise - Promouvoir la formation de la population à la production du charbon écologique - Le partage d'expérience entre commune sur la promotion des énergies renouvelables ❖ Q2: Produire et valoriser les ressources naturelles endogènes - Promouvoir la tenue de journées culturelles ;

- La transformation des produits forestiers non ligneux ;
- Procéder à la mise place de Bosquets (pour la valorisation des plantes médicinales) ;
- La sensibilisation sur la préservation de plantes médicinales ;
- Impliquer les tradipraticiens à la préservation des plantes médicinales ;
- Encourager la plantation de plantes médicinales dans les services publics.

❖ **Q3: Changement de mode de vie et de comportement liés au déplacement, habitation, consommation et aménagement**

- Encourager la reprise des lotissements;
- Limiter l'extension des zones non loties;
- Produire et consommer local;
- Valorisation des matériaux de construction locaux et écologiques.

PRIORISATION

Enjeux	Défis
1. La disparition des forêts villageoises ; 2. La gestion des déchets solides (ordure ménagers et déchets industriels) et des boues de vidange ; 3. Dégradation des sols ; 4. La pollution (air et plastique) ; 5. L'extension du réseau électrique public (dans la ville et les villages) ; 6. Insuffisance des activités culturelles ; 7. Insécurité (grand banditisme) ; 8. Manque de synergies d'actions des acteurs économiques (éleveurs, agriculteurs etc.) ; 9. Insuffisance de mesures d'accompagnement des acteurs économiques ; 10. Insuffisance d'infrastructures d'assainissement ; 11. Insuffisance d'infrastructures routières ; 12. Insuffisance d'ouvrage hydro-agricoles ;	1. Accorder plus d'autonomie aux structures déconcentrées et créer des structures déconcentrées non existantes ; 2. La création et la conservation des forêts villageoises existantes ; 3. Développer une stratégie de gestion des déchets ; 4. La restauration des sols dégradés ; 5. La valorisation des déchets plastiques et taxation des pollueurs ; 6. Incitation à l'organisation de journées culturelles ; 7. Encourager l'entrepreneuriat et améliorer la sécurité communale ; 8. Promotion de cadres de concertation entre les acteurs économiques et faciliter l'accès au financements ;

13. Absence de centre de tri et de valorisation des déchets ;	9. Construire et aménager les infrastructures et équipements sociaux collectifs ;
14. Absence de plan d'aménagement communal.	10. Eriger le CM en CMA ;
	11. Aménager les ouvrages hydro-agricoles ;
	12. Construire un centre de tri et de valorisation des déchets.
LA VISION	
“ A l’horizon 2050, TANGHIN DASSOURI est une commune paisible, développée, en phase avec son environnement et attachée à ses valeurs culturelles ”	

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de **TANGHIN DASSOURI**, a fait l'état des problèmes de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l'élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement de l'intercommunalité du Grand Ouaga.